

Institut de Formation Aux Professions de Santé



« Formation Auxiliaire Ambulancier »

EQUIPE PEDAGOGIQUE, ADMINISTRATIVE ET LOGISTIQUE DE L'IFPS

- ✓ Une Coordinatrice Générale des Instituts du GHT
- ✓ Un responsable de l'IFPS, Adjoint à la Direction, Directeur IFAS et Directeur IFAES
- ✓ Une Coordinatrice du niveau 3 et 4 (AS, ambulancier, auxiliaire ambulancier)
- ✓ 14 formateurs du secteur sanitaire et social
- ✓ 1 documentaliste
- ✓ 1 Formatrice assurant la pédagogie et innovation
- ✓ 3 secrétaires
- ✓ 1 agent d'entretien
- ✓ des intervenants extérieurs



MOYENS

- ✓ Salle informatique avec accès internet
- ✓ Centre de documentation (ouvrages et revues)
- ✓ Salles de Travaux Dirigés
- ✓ Salles de cours (Amphi...)
- ✓ Internet et WIFI
- ✓ Visioconférence
- ✓ Salle de simulation en santé
- ✓ Mannequin de moyenne fidélité
- ✓ Mannequins procéduraux



LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription :

- est téléchargeable sur le site internet du Centre Hospitalier de Fougères dans la rubrique établissement

Ce dossier devra être renvoyé par courrier ou déposé dans la boîte aux lettres de l'Institut.

Le dossier d'inscription comprend :

- ✓ Copie de la carte d'identité / ou du titre de séjour en cours de validité (recto/verso)
- ✓ Permis de conduire en état de validité (période probatoire achevée), avec un solde de points positif
- ✓ Certificat médical de non contre-indication à la profession d'ambulancier, délivré par un médecin agréé.
- ✓ Attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance.
- ✓ Certificat de vaccination (DTP, Hépatite B, BCG, Tubertest) à jour.
- ✓ Chèque de 25€ correspondant au frais d'inscription

Les candidatures sont acceptées par ordre d'arrivée des dossiers. Lorsque la session est complète, les dossiers suivant sont sur liste d'attente et prioritaires pour la prochaine session.



LA FORMATION AUXILIAIRE AMBULANCIER

Deux sessions sont organisées chaque année (à titre indicatif Juin et Novembre)

La durée de la formation comprend **70 heures d'enseignement théorique** et pratique et **21 heures d'enseignement** permettant d'obtenir l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2.

- ✓ Présence obligatoire, formation à temps plein soit 35 heures par semaines

Les objectifs :

La formation va permettre au titulaire du poste d'assurer la conduite d'un VSL ou être l'équipier de l'ambulancier en ambulance. Pour ce faire il doit :

- ✓ Connaître les obligations et limites de l'auxiliaire et de l'ambulancier
- ✓ Connaître les principes de base de l'hygiène à respecter lors des transports sanitaires
- ✓ Connaître les règles de déontologie de l'ambulancier
- ✓ Connaître les règles de fonctionnement du transport sanitaire
- ✓ Réaliser les gestes d'urgence en vue de l'obtention de l'AFGSU 2
- ✓ Réaliser les gestes de manutention

La validation de la formation :

L'évaluation des compétences acquises se fera sur :

- ✓ Un contrôle continu d'évaluation des pratiques au cours de mises en situations de soins d'urgence et de manutention
- ✓ Un contrôle écrit sur des connaissances théoriques qui portera sur l'ensemble des thèmes enseignés

Si les objectifs ne sont pas validés au cours des 70 heures + 21 heures, le candidat devra suivre tout ou une partie d'une deuxième session

CONDITIONS FINANCIERES ET MATERIELLES

Le coût de la formation :

Les frais d'inscription : 25€

Le tarif 2022 est de 754 €.

Financement :

Les démarches administratives sont à entreprendre auprès des différents organismes (employeur, pôle emploi, Compte Professionnel de Formation...) le plus rapidement possible.

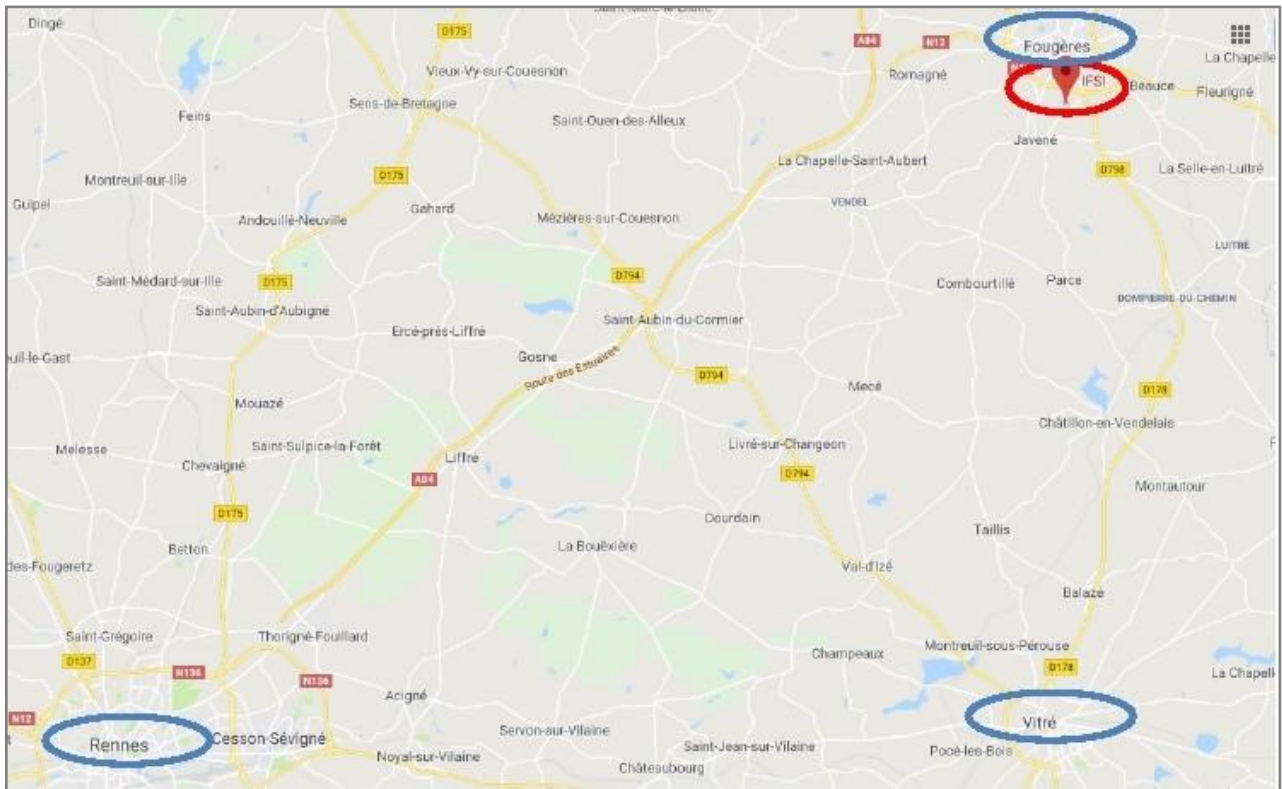
Conditions matérielles :

Les repas du midi peuvent être pris sur place. (Réfrigérateurs et micro-ondes)

Pas d'internat, mais des offres de logements sont à dispositions au secrétariat de l'Institut.

Les fournitures scolaires sont à la charge des élèves.

ACCES GEOGRAPHIQUE



IFPS du Centre Hospitalier de Fougères - Auxiliaire Ambulancier

ZA de la Grande Marche - 6 rue Claude Bourgelat - 35133 JAVENE

Géolocalisation : R 21, 35133 Javené, France

Latitude : 48.322762 | Longitude : -1.200109

Tél : 02 99 17 73 68

Site internet : www.ifps-chfougères.bzh

✉ : secretariat@ifps-chfougères.bzh

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Du lundi au jeudi 8 h à 17 h

Le vendredi de 8 h à 16 h 30

